

Sujet : [INTERNET] Enquête publique parc éolien du Pays de Mayenne - Observations et avis de M. Frédéric Tessier, Délégué Régional Adjoint des Pays de la Loire de l'association professionnelle France Energie Eolienne

De : Frédéric Tessier <Frederic.Tessier@res-group.com>

Date : 18/06/2019 15:27

Pour : "pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr" <pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr>

Monsieur,

Je me permets de vous adresser, en pièce jointe, mes observations et avis concernant le projet de parc éolien du Pays de Mayenne, dans le cadre de son Enquête Publique.

Vous en souhaitant bonne réception, je vous saurais gré de bien vouloir les prendre en compte.

Bien cordialement



Frédéric Tessier
France Energie Eolienne
Délégué régional adjoint Pays de la Loire
06 89 51 69 32 – 01 42 60 07 41
frederic.tessier@res-group.com
5, Avenue de la République
75011 Paris
www.fee.asso.fr



NOTICE TO RECIPIENT: This e-mail is meant for only the intended recipient of the transmission, and may be a communication privileged by law. This e-mail, including any attachments, contains information that may be confidential, and is protected by copyright. If you received this e-mail in error, any review, use, dissemination, distribution, or copying of this e-mail is strictly prohibited. Please notify us immediately of the error by return e-mail and please delete this message from your system. Any communication of a personal nature in this e-mail is not made by or on behalf of any RES group company. E-mails sent or received may be monitored to ensure compliance with the law, regulation and/or our policies. Thank you in advance for your cooperation.

— Pièces jointes : —

2019 06 18 Avis FEE EP - projet éolien du Pays de la Mayenne.pdf

30 octets

Avis d'enquête publique,
Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale pour un projet de parc éolien
sur les communes de La Haie-Traversaine et de Parigné-sur-Braye (Département de la Mayenne - 53)

Observations et avis de M. Frédéric Tessier, Délégué Régional Adjoint des Pays de la Loire de l'association professionnelle France Energie Eolienne.

Nous nous exprimons en faveur de la réalisation du projet d'installation des 3 éoliennes sur les communes de La Haie-Traversaine et de Parigné-sur-Braye (Dépt de la Mayenne – 53)

La transition énergétique est une dynamique initiée il y a plus de 15 ans, avec l'apparition des premières installations d'énergies renouvelables en France.

La loi de « transition énergétique pour la croissance verte », promulguée le 18 août 2015, va permettre à la France de contribuer plus efficacement à la lutte contre le dérèglement climatique et de renforcer son indépendance énergétique en équilibrant mieux ses différentes sources d'approvisionnement (Ministère de la transition écologique et solidaire). Les objectifs sont ambitieux :

- Réduire de 50 % notre consommation énergétique finale en 2050 par rapport à 2012, et viser un objectif intermédiaire de 20 % en 2030. Cette dynamique soutient le développement d'une économie efficace en énergie, en particulier dans les secteurs du bâtiment, des transports et de l'économie circulaire, et préserve la compétitivité et le développement du secteur industriel ;
- Baisser notre consommation d'énergies fossiles de 30 % en 2030 par rapport à 2012 ;
- Réduire de 40 % nos émissions de gaz à effet de serre en 2030 et les diviser par 4 en 2050 par rapport à 1990 ;
- **Rééquilibrer notre modèle énergétique en portant la part des énergies renouvelables à 32 % de notre consommation énergétique (dont 40% d'électricité renouvelable) en 2030 et réduire la part du nucléaire dans la production d'électricité.**

L'énergie éolienne, renouvelable, compétitive et créatrice d'emplois, contribue significativement à cette transition, ayant passée la barre des 15 GW fin 2018 :

- Compétitive avec un coût moyen de 66 euros/MWh sur 20 ans (prix moyen en appel d'offres CRE), ce qui en fait une des énergies renouvelables parmi les moins chères ;
- Créatrice d'emplois : la filière éolienne compte près de 18 000 emplois en France ;
- Créatrice de richesses pour les territoires avec une moyenne de 100 000€/an de retombées fiscales pour les collectivités (pour un parc de 5 éoliennes de 2MW chacune), facteur non négligeable de développement et d'attractivité.

Avec une puissance de 7,5 mégawatts, le parc éolien du Pays de Mayenne permettrait de produire l'équivalent de la consommation électrique de 8 300 foyers environ (hors chauffage), tout en respectant l'environnement avec une énergie propre, inépuisable et prévisible.

Le département de la Mayenne contribue actuellement à hauteur de 143 mégawatts, parmi les 933 MW déjà installés dans la région. Le parc éolien du Pays de Mayenne contribuera ainsi aux objectifs de **1 750 MW** de puissance éolienne en Pays de la Loire en 2020.

Le parc éolien du Pays de Mayenne a été élaboré par un porteur de projet reconnu. Ce projet semble démontrer sa faisabilité et sa bonne intégration dans son environnement social, paysager et naturel.

En tant que représentant des professionnels de l'éolien en région Pays de la Loire, je m'exprime en faveur de la réalisation du projet d'installation de 3 éoliennes sur les communes de la Haie-Traversaine et de Parigné-sur-Braye.

Frédéric Tessier



France Energie Eolienne
Délégué Régional Adjoint
5 avenue de la République
75011 Paris
www.fee.asso.fr

